Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2019 - Annexes du Moniteur belge

Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur *19319345* belge



N° d'entreprise : 0726697274

Dénomination: (en entier): **CLINIC DE WALQUE**

(en abrégé):

Forme juridique: Société à responsabilité limitée

Siège: Rue du Céleri 1 (adresse complète) 1060 Saint-Gilles

STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES Objet(s) de l'acte :

MODIFICATIONS)

Il résulte de l'acte reçu par le Notaire Charles HUYLEBROUCK, à Bruxelles, le 24 mai 2019 que :

- 1. Aux termes de l'acte de constitution de la société « CLINIC DE WALQUE », reçu par le ministère du notaire soussigné en date du 3 mai 2019, enregistré, il a été omis, dans les dispositions finales, de nommer les administrateurs de la société.
- 2. Afin de rectifier cette erreur matérielle, il convient de reprendre le paragraphe suivant après le point 1 des dispositions finales et/ou transitoires à la page 12 dudit acte :
- « 1.bis Désignation des administrateurs

L'assemblée décide de fixer le nombre d'administrateurs à deux.

Sont appelés aux fonctions d'administrateur non statutaire pour une durée illimitée :

- 1. Monsieur DE WALQUE Bruno Etienne Catheline Marc
- 2. Madame DE WALQUE Marcilene Da Conceição Arcanjo, qui acceptent.

La prochaine assemblée générale ordinaire décidera du caractère rémunéré ou non de leurs

Toutes les autres clauses et conditions de l'acte du 3 mai 2019 demeurent de stricte application.

Pour extrait conforme.

Le Notaire Charles HUYLEBROUCK.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u> : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature.